BUSSAC
info



Nº 45
TROISIEME TRIMESTRE 1992

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Nº 45

TROISIEME TRIMESTRE 1992

Responsable de la publication:
Guy Chapuis.

Rédacteur : J.L. Pommier

Comité de rédaction :

M.C. Allinand, R. Bouraud, M.J. Chapuis, B. Gaillard, N. Guiter, N. Labbé, J.P. Lajoie, M.C. Pommier.

Avec la participation de la section photo du F.R.

ISSN : 0776-2246

3 Editorial

Informations municipales

4 Conseil municipal du 18 juin 92
5 Conseil municipal du 9 juillet 92
6 Conseil municipal du 14 septembre 92

Informations locales

9 Etat-civil
10 En bref et en vrac
11 Savoir-fer
12 Rénovation de la salle municipale
13 Photo-travaux
17 Ecole
18 Le futuroscope
19 Mâcon, la grande kermesse du tir à l'arc
20 Départ du père Delaunay

Foyer rural

21 Gymnastique volontaire
23 Chorale
24 Jumelage
25 Football
26 Informatique
27 Bibliothèque - Petites annonces
28 Nouvelles du tennis de table

En couverture : classe de M. Schaeffer, grande section enfantine et cours préparatoire

Collecte des encombrants

Lundi 16 novembre

Artisan plâtrier
Jacques MENUET

- Carrelage
- Placo-plâtre
- Cheminées et foyers fermés
- Escalier sur voûte sarrazine

17100 BUSSAC SUR CHARENTE
Tel 46.93.46.75

MECA MOTOCULTURE
Les Chaumes - 17100 Bussac / Charente
(sortie Bussac - direction St Vaize)
Tel. 46.92.10.15
ENTRETIEN - REPARATION - VENTE
Cyclomoteurs - Motoculteurs - Tondeuses - Débroussailleuses - Tronçonneuses...

Christian MENAUD

ALIMENTATION GENERALE

"Les Bacheliers"

17100 BUSSAC SUR CHARENTE

MARÉE

Michel CHABOT
"Les Chaumes"
BUSSAC
17100 SAINTES
Tél. 46.93.71.80

Spécialités :
COQUILLAGES
LANGOUSTINES
CRABES

MARCHÉS : Cours Reverseaux - Saint-Pierre - Saint-Pallais - LUNDI de FOIRE
Livraison à domicile sur demande

Editorial

Les convictions de chacun sont respectables.

Quelles que soient ces convictions, la présence d'un prêtre marque la vie d'une commune ; son départ ne saurait laisser indifférent.

Le père Joseph Delaunay a quitté le secteur paroissial le 6 septembre. La municipalité s'était associée à Madame Tessier pour saluer ce départ.

Nous reproduisons volontiers un large extrait du message qu'il a récemment adressé au "Courrier français".

Guy Chapuis

"Merci

Je reste dans l'excellent souvenir de la messe du 6 septembre à Bussac, ou tant de marques de sympathie m'ont été manifestées.

Je vous revois tous par la pensée : les enfants, les jeunes, J.O.C., les catéchismes, A.C.E., accompagnateurs, responsables, clubs, familles et amis du secteur, certains même avaient bravé le poids des ans pour être là. M. Chapuis maire de Bussac et des membres des Conseils municipaux et du Conseil paroissial.

Ces nombreuses présences m'ont beaucoup touché. De tout cela, je vous dis un grand merci, celui du prêtre engagé dans une mission qui répond encore à des attentes au plus profond des coeurs. Merci à M. Chapuis pour les paroles très aimables qu'il m'a adressé après la messe, lors du verre de l'amitié (organisé et offert par la municipalité). Par de là ma personne, apparaissait le souci des élus de comprendre ce que nous étions comme communauté de croyants, à la suite de nos pères qui nous ont bâti et légué cette église que la commune considère comme un patrimoine à améliorer et à embellir pour la joie de toute la collectivité.

Merci à Christophe, qui a exprimé simplement l'amitié des enfants du Conseil des chrétiens...Merci pour tous les cadeaux du secteur paroissial : le livre d'or, rempli de choses pour faire plaisir, comme j'aurais voulu pouvoir vous offrir à tous un grand livre d'or...

Merci pour tous les pèlerinages, à Lourdes et en Terre sainte, je ne m'y attendais pas du tout ; c'est beaucoup. Mais un pèlerinage, c'est toujours un appel à la prière ; à Lourdes ce mois-ci, à Bethléem en mars, je vous porterai tous dans mon coeur.

... Partir c'est mourir un peu dit le proverbe... C'est vrai...Mais partir dans un bruissement de vie, c'est plein d'espérance ; et ça devient un simple émondage pour que les sarments donnent encore de plus beaux raisins."

Conseil municipal du 18 juin

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le jeudi 18 juin à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Guy Chapuis et en présence du receveur. Deux conseillers étaient absents.

Vote du compte administratif 1991

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 1991 présenté par M. le maire et mis aux voix par M. Daniaud.

L'excédent de fonctionnement (157 674,27 F) a été repris pour partie au BP 92. Le solde sera inscrit au BS.

L'excédent d'investissement (332 100 F) a été, lui, repris en totalité au BP 92. Le conseil municipal approuve le compte de gestion du receveur.

Questions diverses

- Le maire fait part au conseil des remerciements adressés à l'assemblée par Mlle Catherine Faveau désignée comme bénéficiaire du legs Couprie.
- Il informe le conseil municipal de la pétition reçue des voisins du groupe musical Dynamite.
- Il fait part à l'assemblée du passage à Bussac le samedi 20/06 de la course euro-américaine Paris - Barcelone.
- Le maire fait savoir au conseil municipal que les plaques et numéros de rue sont maintenant confectionnés. Il reste à en prévoir la pose dès que les supports seront arrivés.

  Conformément à la réglementation en vigueur, un arrêté précisera les conditions de mise en place.
- Composition de la commission communale chargée des élections prud'hommales

  Le conseil désigne :

  - comme électeur employeur titulaire : M. Babinot Patrick
  - comme électeur employeur suppléant : Mme Arnaud Bernadette
  - comme électeur salarié titulaire : Mme Bariteau Sylviane
  - comme électeur salarié suppléant : M. Arnaud Bernard.

Conseil municipal du 9 juillet

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 9 juillet à 20 h 45, sous la présidence de M. Guy Chapuis, maire.

Cinq conseillers étaient absents dont trois excusés.

Le maire ouvre la séance en félicitant Paul Pimienta pour sa nomination, en remplacement de M. Gazio, inspecteur de l'Education nationale à Saintes.

Divers

❑ Saintonge romane : adhésion des communes de Pisany et Rétaud

Les communes de Pisany et Rétaud ont demandé leur adhésion au Syndicat de pays Saintonge romane.

Lors de la réunion du comité syndical du 26 juin 1992, le comité a approuvé par un vote unanime l'entrée de Pisany et Rétaud dans le Syndicat de pays Saintonge romane et soumet la dite entrée à tous les conseils municipaux des communes déjà adhérentes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal
- approuve l'entrée de la commune de Pisany dans le syndicat de pays Saintonge romane
- approuve l'entrée de la commune de Rétaud dans le syndicat de pays Saintonge romane

❑ SIVOM : proposition de séances de formation pour les élus

Le maire informe le conseil que le maire de Saintes, président du SIVOM, propose de se renseigner pour organiser, avec les élus intéressés, des séances de formation sur la législation.

Le conseil municipal de Bussac répond favorablement à cette proposition.

❑ Réception d'un groupe folklorique albanais

Le maire informe le conseil de la réception, le 16 juillet, d'un groupe folklorique albanais qui participe à des festivals en Charente-maritime. Il propose au conseil d'offrir un vin d'honneur à midi. Le conseil accepte cette proposition.

Bâtiments

❑ Aménagement de la salle de plonge au restaurant scolaire

Le conseil accepte les devis présentés :
- Plâtrerie : M. Menuet pour un montant de 10 609,43 F
- Menuiserie : M. Chauvet pour un montant de 10478,89 F.
- Plomberie : M. Rateau pour un montant de 2 860,93 F.
- Electricité : M. Sardain pour un montant de 2 662,57 F.
- Equipement : 54 000 F (évier + table inox, douchette, marmite à gaz, sauteuse basculante).

- **Aménagement de la salle municipale**

L'aspect extérieur avec escalier pour accéder à une salle de réunion à l'étage est à étudier. Le pilier central initialement prévu sera par contre supprimé.

Du point de vue intérieur, l'escalier non conforme se trouvant dans le bar actuel sera supprimé. Le hall sera ainsi agrandi.

Complété d'un coin sanitaire, il pourra servir de local de réunion.

Conseil municipal du 14 septembre

Le 14 septembre, le conseil municipal s'est réuni à la mairie à 20h45 sous la présidence de M. Guy Chapuis, maire.

Deux conseillers étaient absents dont un excusé

:

Travaux réalisés :

- **Bâtiments :**

Groupe scolaire

Classe maternelle

Réfection des peintures et pose de revêtements muraux

Salle de repos

Aménagée en annexe dans un ancien local de rangements : peinture, pose de lambris, revêtements muraux et moquette par le personnel communal. Aménagement d'un placard.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Sardain pour l'installation d'un chauffage électrique par cassettes suspendues pour un montant de 6 000 F.

Salle de plonge

Les travaux ont été réalisés conformément au plan établi par les services techniques du SIVOM et soumis à l'examen des personnels de service. Ainsi, suivant les prescriptions des services vétérinaires, le lavage de la vaisselle se trouve séparé de la préparation et de la cuisson. Le réaménagement de la cuisine sera achevé en 93 par la mise en place d'un équipement "préparation" conforme aux recommandations.

Travaux extérieurs

Révision des jeux de cours, remplacement du sable des bacs, protection contre les déjections animales (chats du quartier !), réfection des clôtures, marquages des jeux au sol, etc. ont été réalisés par les employés communaux.

A cette occasion, le conseil municipal rend hommage au personnel communal et aux C.E.S pour la qualité du travail exécuté et la disponibilité dont ils ont fait preuve afin que ces travaux soient réalisés dans la période des vacances scolaires .

Remplacement de la tonne à gaz

Les deux réservoirs précédents d'une capacité totale de 1600 kg ont été remplacés par un réservoir unique d'une capacité de 1900 kg.

Cette substitution permettra de réaliser la clôture conformément aux prescriptions des services de sécurité, dans les limites de l'emprise actuelle. Dans le même temps, une vanne de sécurité a été mise en place.

Local des associations (boules et football)

Les travaux réalisés en régie municipale et interrompus pour faire face aux nécessités scolaires ont été repris et seront achevés dans les jours prochains. Les aménagements intérieurs sont réalisés par les sections utilisatrices.

Local conteneurs

Un local regroupant les conteneurs pour la collecte du verre est en cours de réalisation devant la salle municipale, contre l'abri-bus. Il sera accessible par le parking de la place d'Oron.

Réaménagement de la salle municipale

Le dossier de permis de construire préparé par l'architecte a été déposé courant juillet. Les services techniques du SIVOM .préparent le dossier d'appel d'offres. Cette consultation sera lancée très prochainement.

Le calendrier de réalisation des travaux sera porté à la connaissance des associations utilisatrices dès qu'il sera arrêté . En attendant, les demandes de réservations de la salle sont enregistrées sous réserve.

❑ Voirie

Monsieur Daniaud rend compte des travaux de voirie réalisés au cours de l'été

Impasse du vieux bourg

Les travaux ont été achevés courant juillet.
Le résultat en est très appréciable.

Travaux d'entretien

Comme les années précédentes, plusieurs dizaines de tonnes d'enrobé ont été mises en place par le personnel communal pour la réparation des chemins.

Les pluies de l'été n'ont pas permis de relâche dans le fauchage des bernes, le débroussaillage, la tonte des espaces verts dont la surface augmente.

Départementale 114

L'entreprise Marchat-Monnier reprend les travaux interrompus en août en raison des congés.

Le conseil municipal décide de reporter à 93 la réfection du revêtement du parking place d'Oron (après la réalisation des travaux de la salle municipale).

Courts de tennis

Un dossier de demande de subvention est en cours d'élaboration en vue de leur réfection.

Pose des plaques des voies communales et numérotage des maisons

Mme Pommier signale qu'en raison des travaux précédents, la pose sera réalisée dans les prochaines semaines.

Problèmes fonciers

Le maire présente au conseil municipal les demandes adressées par MM. Judet, Roulin et Vincendeau concernant cession ou déplacement de chemins ruraux, cession de parcelle communale.

En raison de la diversité de ces demandes, il propose au conseil de se rendre sur les terrains concernés.

Cette proposition est acceptée. La date du samedi 19 est retenue.

Par ailleurs, il propose au conseil d'étendre les réserves foncières dans le secteur des "Grands champs du poirier" et de "La cuelle". Le conseil approuve cette proposition. Les propriétaires concernés seront contactés.

Maisons fleuries

Des efforts importants sont réalisés pour agrémenter notre environnement ; réalisation d'espaces verts, jardin des Eperches, plantations en bordure de la D114.

En conséquence, le maire propose que la commune se porte candidate au concours 93 des villages fleuris. Pour inciter la population à accompagner cet effort municipal, les prix 92 sont reportés à 93 et seront d'un montant exceptionnel.

Contrats emploi solidarité

Mme GUITER fait le point de la situation des CES employés au groupe scolaire (garderie, restauration, assistance informatique).

A cette occasion, le maire précise que ces contrats ont été souscrits afin de répondre aux demandes exprimées par des personnes sans emploi. En aucun cas, ils ne se substituent à des emplois communaux permanents ; ceux-ci étant convenablement pourvus, et représentant une charge financière qui ne saurait être dépassée sans compromettre l'équilibre du budget.

Etat-civil



Naissances

Bussac-info est heureux de saluer la venue de :

- Gaelle Elodie DANIAUD née à SAINTES le 04 Août, fille de Yves et Christel DANIAUD, "Les Ablains".

Mariages

Bussac-info présente tous ses voeux de bonheur à :

- Alain CORS et Chantal GARRAUD qui se sont unis à Saint Georges de Didonne
- Christian BARRANCO et Monique TYROU qui se sont unis à Bussac le 1er août.
- Edwige DUHAYON eT Jean DROUINEAU qui se sont unis à Saintes le 12 septembre.

Décès

Bussac-info présente ses sincères condoléances aux familles de :

- Olive VINET veuve COUTEAU, demeurant à "Beauchail" décédée le 23 juillet.
- Suzanne RENAUD veuve PERRINEAU demeurant "la Clônerie", doyenne de Bussac, décédée le 24 Septembre.

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans en 1992, ou récemment arrivées à Bussac, peuvent demander leur inscription sur la liste électorale de la commune jusqu'au 31 décembre 1992 pour pouvoir voter en 1993.

Service national

Jeunes gens nés en juillet, août, septembre 1975, faites vous recenser à la mairie de votre domicile entre le 1er et le 31 octobre.

Se munir du livret de famille

Référendum 1992

Les résultats à Bussac

Inscrits :711
Abstentions : 164
Votants : 547
Blancs / nuls : 18
Exprimés : 529

OUI : 219
NON : 310

Total : 529

En bref et en vrac

❑ A.I.D.E.R. 17

A.I.D.E.R. 17 ménage, A.I.D.E.R. 17 maternité - remplacement, A.I.D.E.R. 17 maintenance sont trois associations crées par la Caisse de mutualité sociale agricole de la Charente-maritime pour apporter différents services à ses ressortissants : remplacement d'exploitants agricoles en cas de maternité, accident, maladie, formation ou mandat professionnel, travaux agricoles ou travaux à domicile, travaux de ménage ou garde d'enfants.

Pour tout renseignement complémentaire sur les associations AIDER 17 : tel 46.97.50.88

❑ "Do you habla deutsch ?"



La MASC vous propose de vous initier, vous perfectionner, en anglais, espagnol, allemand.

Horaires actuels :
Espagnol : conversation, lundi 18h - 19h 15
Allemand : intermédiaire, lundi 18h 20h
Anglais :
débutant, mardi 18h 19h 15
intermédiaire, jeudi 18h 19h15
conversation, jeudi 19h15 - 20h30

Renseignements : Maison d'actions sociales et culturelles, 15 rue St Eutrope, BP 67, 17103 SAINTES CEDEX, Tel 46.93.71.12 ou 46.97.49.50.

❑ Drogues info service

Ecoute, information, orientation en matière de drogues et toxicomanies : tel 05.23.13.13

Appel gratuit anonyme 24/24h.

❑ Bussac et la musique

En juin, l'église de Bussac a accueilli la chorale à l'occasion de la fête de la musique ainsi que l'ADMS pour l'audition de fin d'année de ses élèves. En septembre, c'était le tour d'un groupe palestinien, patronné par le club UNESCO Saintonge .
En juillet s'était produit à la salle municipale un groupe folklorique albanais, patronné lui aussi par le club UNESCO Saintonge.

❑ Préparation militaire air

Pour qui souhaite effectuer son service national dans l'Armée de l'air, l'Ecole de l'enseignement technique de l'armée de l'air (Saintes) offre cette possibilité par le biais de la préparation militaire air.

Avantages, obligations, informations complémentaires : bureau réserve de l'EETAA 722 de SAINTES (Tel 46.93.05.11 poste 78361), permanence tous les mardis.

❑ Félicitations M. l'Inspecteur !



Paul Pimienta, a été nommé inspecteur départemental de l'Education nationale pour la circonscription de Saintes en remplacement de M. Gazio.

❑ Demi changement en classe enfantine

Mme Balthazar a remplacé Mme Rogel dans son demi poste d'institutrice maternelle.
Entière bienvenue à Mme Balthazar.

❑ Bibliothèque sonore de Charente-maritime

Ouverte par l'Association des donneurs de voix, cette bibliothèque , composée de livres variés enregistrés sur cassettes est destinée aux malvoyants et aveugles, privés de lecture.

Le prêt des cassettes est gratuit pour les adhérents (adhésion 20 F/an) et les cassettes sont expédiées et retournées en franchise postale.

Bibliothèque sonore de Charente-maritime, BP 12, 17182 PERIGNY CEDEX.

Permanences les jeudis ouvrables de 15 à 18 heures, 15 rue Chagnolet, 17180 PERIGNY ROMPSAY.

❑ Bulletin de santé de la Charente

Les résultats d'un prélèvement effectué le 21 août à Bussac par le Réseau départemental de surveillance des eaux superficielles montrent plutôt de bons résultats avec une eau sans odeur ni couleur, des indices de conductivité, pH et oxygène dissous classés "bons" à "très bons".

Les conclusions données sont :
"Classement du prélèvement : 2 satisfaisant.
Usages possibles : Normes de qualité globalement acceptables pour les paramètres analysés".

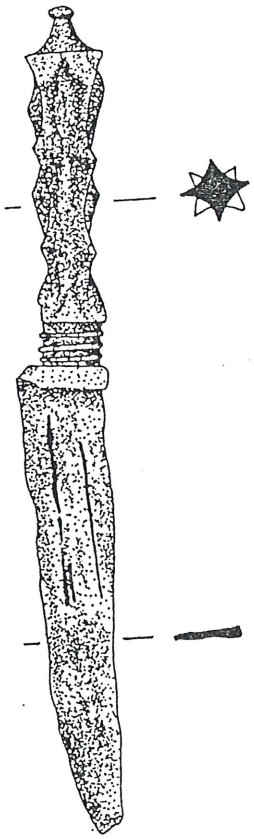
La preuve en est donnée, on peut parler d'eau sans se mouiller.

J.L. Pommier

SAVOIR-FER

10 octobre / 29 novembre

Musée de l'Echevinage - Saintes



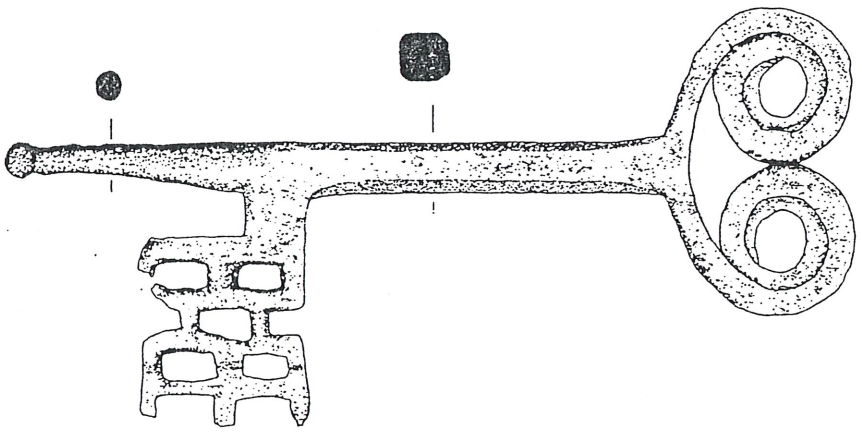
Du 10 octobre au 29 novembre 1992, le musée de l'Echevinage de Saintes propose l'exposition : "Savoir-fer : les objets en fer dans les collections du musée archéologique de Saintes".

Depuis une dizaine d'années des progrès décisifs ont été faits dans les procédés de traitement et de conservation des objets en fer exhumés lors des fouilles archéologiques.

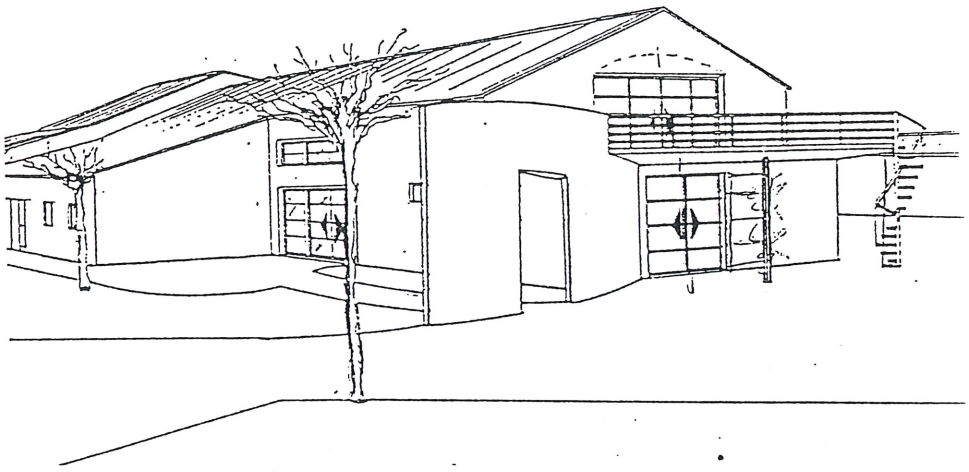
Ainsi, quelque 200 objets, trouvés à l'occasion de fouilles pratiquées à Saintes même et dans les environs immédiats (camp romain d'Aunay, prospection dans la Charente) et vouées hier encore à une disparition certaine sous l'action irréductible de l'humidité, ont pu être sauvés et restaurés par le musée archéologique de Saintes.

Témoins des activités domestiques, artisanales et militaires des gallo-romains et de leurs descendants, les objets exposés sont resitués dans leur contexte et l'évocation d'une forge artisanale en activité au XIXème siècle permet d'appréhender le travail du forgeron.

Billet d'entrée ; 10 F (5F tarif réduit)
valable pour toute la durée de l'exposition,
gratuit le mercredi et pour les scolaires.
Visite commentée le samedi à 15heures, durée 1H, 15 F.
Accueil des groupes scolaires et adultes sur réservation au 46.74.20.97
Catalogue en vente sur place et par correspondance :
Musée archéologique
Esplanade A. Malraux
17100 SAINTES.



Rénovation de la salle municipale



Elle doit débuter fin 92.

L'aspect extérieur sera modifié, avec création de baies vitrées au niveau des issues de secours et en façade. Un mur incurvé, devrait contribuer à améliorer l'esthétique du bâtiment.

La petite salle du premier étage sera aménagée, avec une structure métallique formant terrasse et escalier extérieur. De proportions plus modestes (45 m²) que la salle des fêtes, elle pourra être utilisée comme salle de réunion.

Mis à part le vitrage des issues de secours, la structure intérieure de la salle municipale restera inchangée.

Isolations phoniques, acoustiques, éclairage, chauffage, revêtements de murs et de plafonds seront totalement revus et devraient rendre cette salle plus accueillante. Seuls le plancher et la scène resteront d'époque.

Le plan intérieur n'est pas définitif mais reste exact dans ses grandes lignes. L'escalier faisant communiquer hall et salle de réunion sera-t-il supprimé ? Les sanitaires seront-ils installés dans le hall ou au premier étage ?

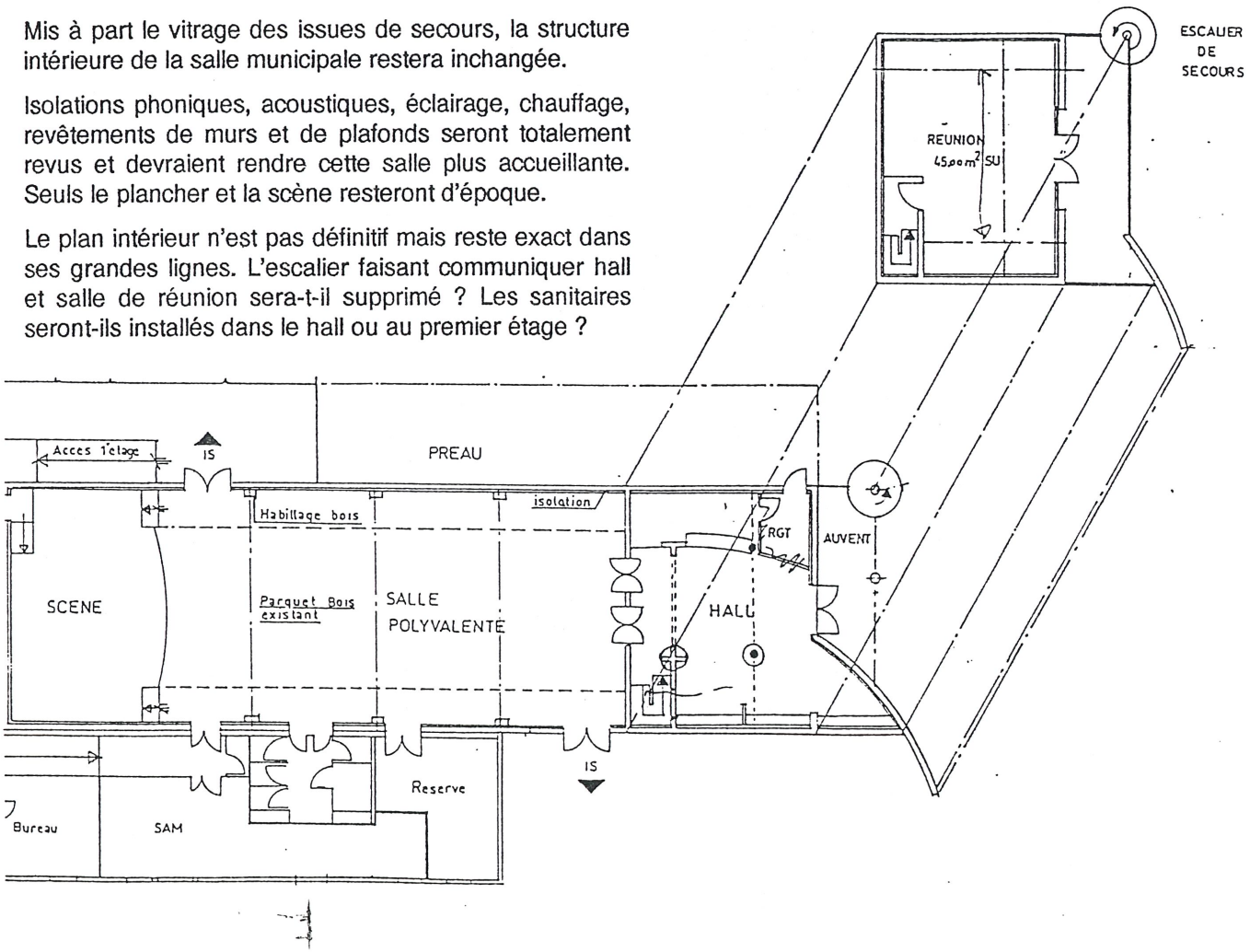
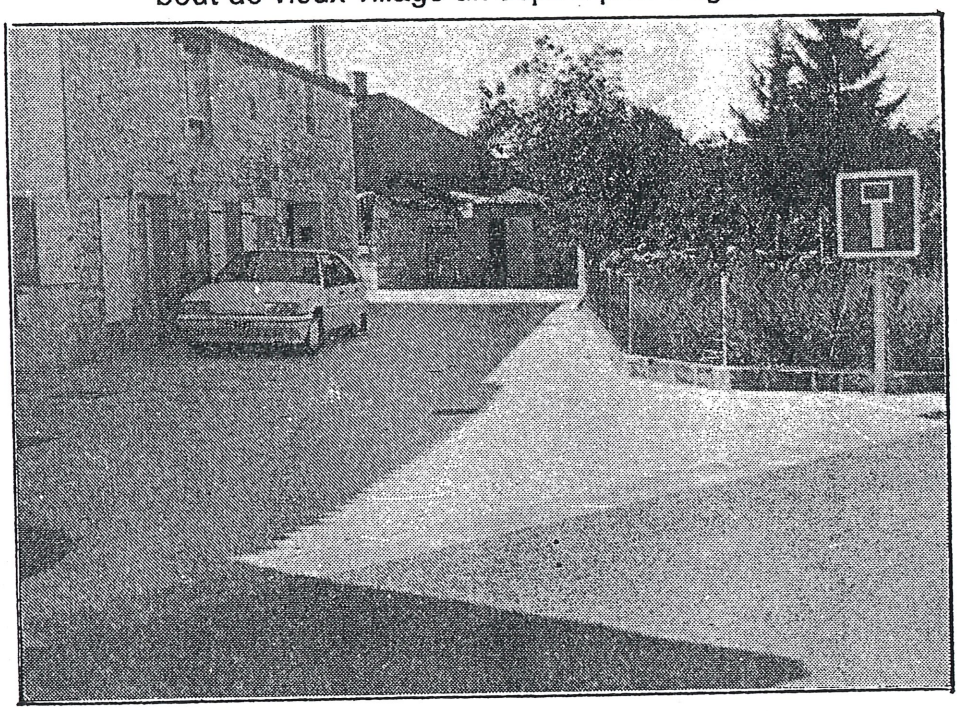


Photo-travaux

L'impasse du vieux Bourg est terminée. Caniveau central et béton lavé rendent à ce bout de vieux village un aspect plus soigné.



Le parking de la mairie est en fonction. L'impasse des écoles bénéficie maintenant d'un vrai carrefour, souligné d'une futur massif végétal. Nous vous rappelons qu'un miroir a été placé de façon à assurer une visibilité meilleure à l'intersection chemin de Grand village - route du val de Charente.

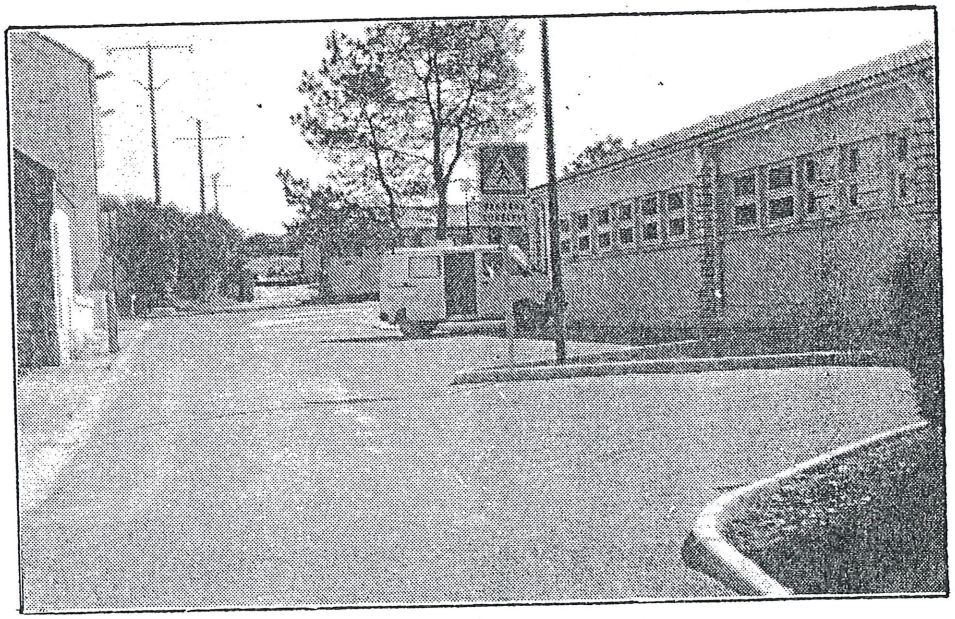
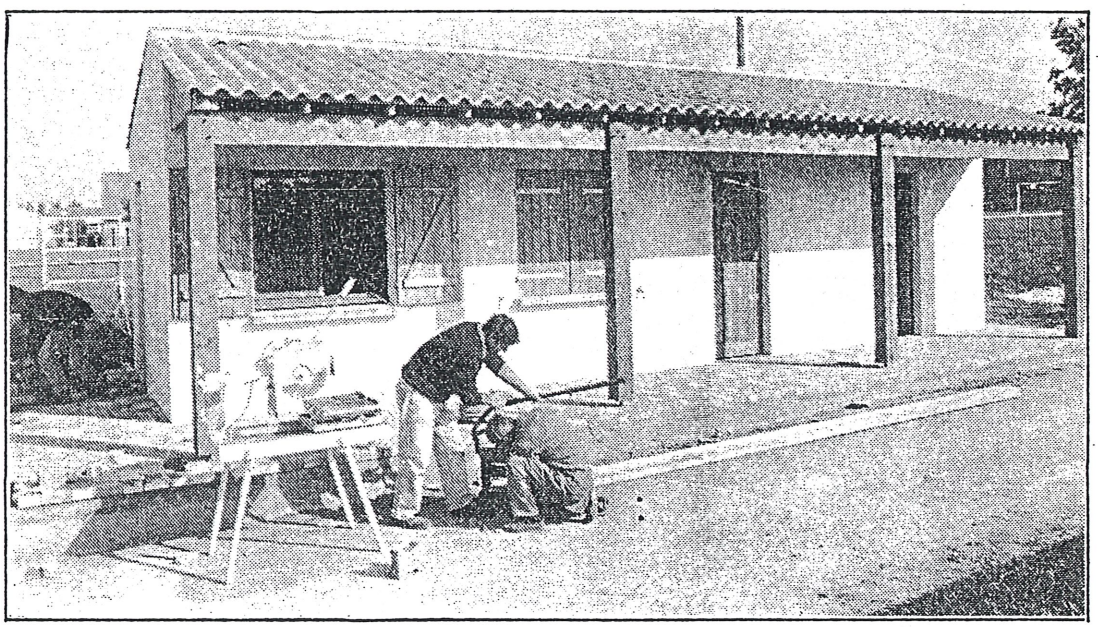


Photo - travaux

Local boules - football presque terminé.
Jean-Louis Faveau, Ghislain Péault, guidés par France Bédochaud terminent la terrasse pavée.



Bussac "Centre ville"

Cabinet médical en voie d'achèvement

Café

Salon de coiffure

Garage, station-service

Epicerie

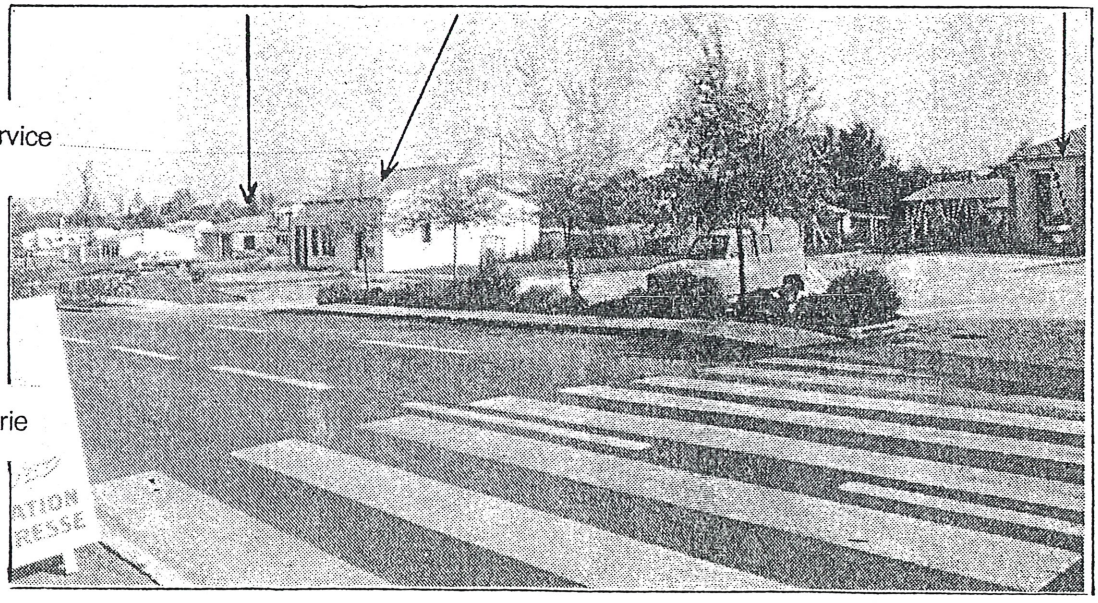


Photo - travaux

Jeux de cour revus et consolidés et quelques utilisateurs assidus.



Bac à sable de la classe enfantine en pleine activité : "fouissage", escalade, glissade.

Le sable, régulièrement souillé par les chats du quartier pose problème. Il vient d'être renouvelé, il est donc actuellement dénué de tout additif suspect.

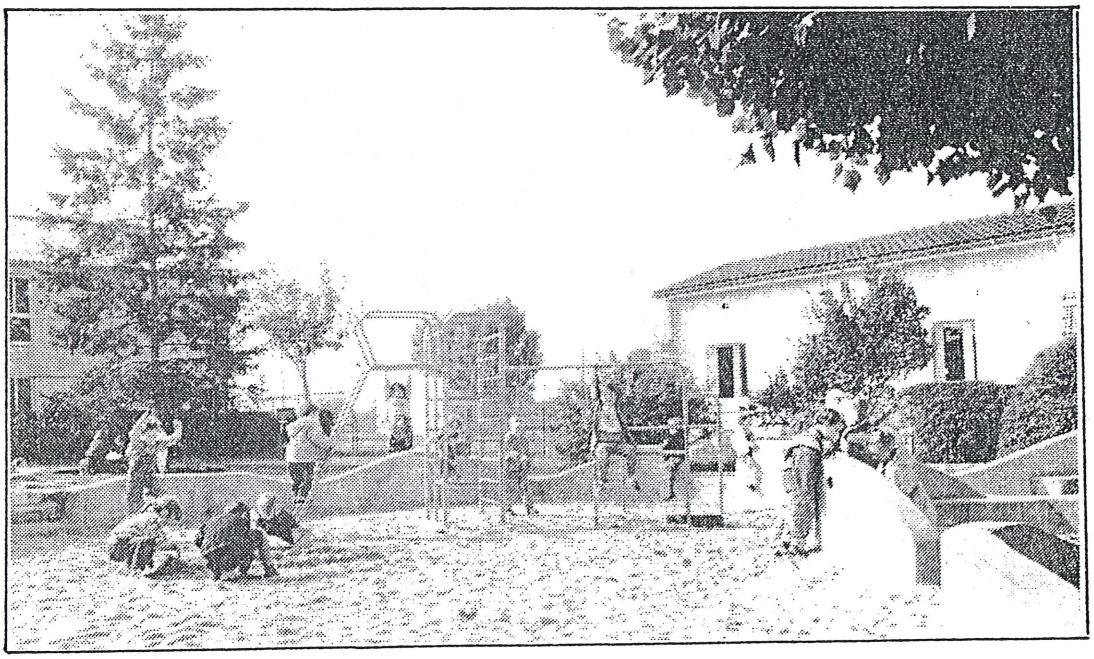
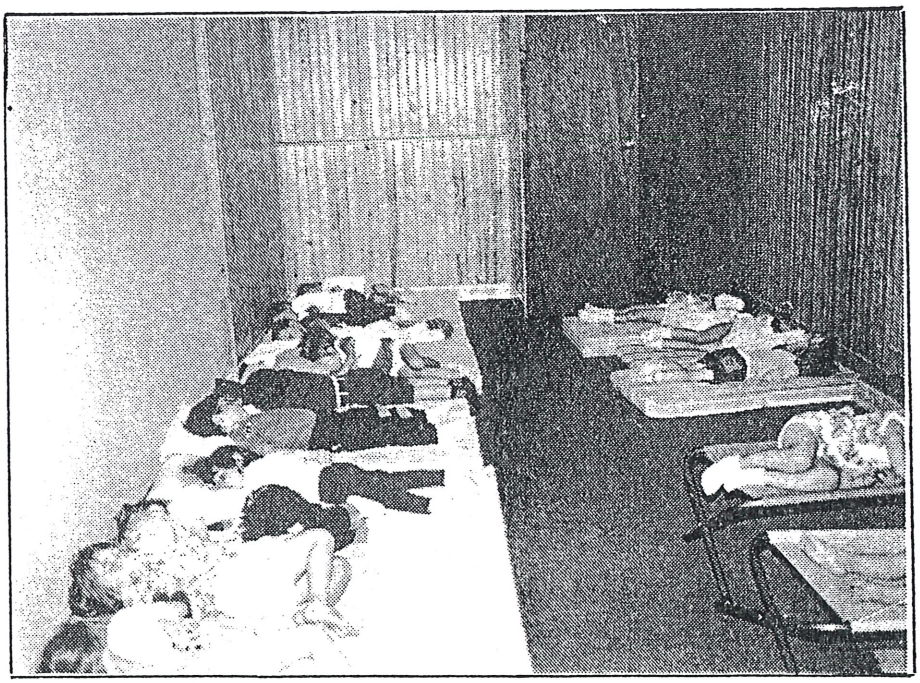


Photo - travaux



Salle de sieste à une heure d'affluence. Mme Burrel et Mme Péault tentent de faire régner le calme perturbé par le photographe de service. Tous les après-midi, une vingtaine de petits dorment dans ce local. Nos employés municipaux ont, au cours de l'été, posé moquette, lambris et revêtement mural pour que cet ancien lieu de rangement devienne salle de sieste.

Afin que tout soit achevé pour la rentrée scolaire, ils ont bien voulu renoncer à leurs vacances estivales et accepter de les prendre en automne.
Chaque année, les divers travaux effectués à l'école pendant l'été nécessitent une disponibilité énorme de nos personnels d'entretien. Nous les remercions de bien vouloir en accepter la charge à une époque de l'année où la plupart d'entre nous pensent surtout aux vacances.



Inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 1993

Les familles ayant des enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 1990, 1989, 1988 sont invitées à les faire inscrire à l'école début novembre 1992.

Il en sera de même pour l'inscription de nouveaux élèves en cycle élémentaire, c'est à dire pour ceux nés en 1987 et avant.

Les parents seront reçus à l'école le soir après 17 heures, le samedi à midi, sur rendez-vous en téléphonant à l'école au 46.93.68.81

Le directeur,

Jean Guiter

Scolarisation extérieure à la commune

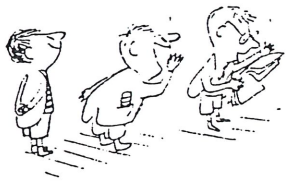
L'inscription dans une autre école que celle du lieu de résidence, quand les conditions d'accueil y sont suffisantes, suppose l'accord du maire de la commune de résidence.

En raison :
- des efforts engagés par la commune depuis de nombreuses années afin d'assurer l'accueil des enfants dans les meilleures conditions,
- de la charge résultant de la scolarisation extérieure d'enfants de la commune,

je ne saurais exprimer un avis favorable sur une demande de scolarisation extérieure.

Le maire,

Guy Chapuis



Samedis libérés dans les écoles de Charente-maritime pour l'année scolaire 1992-1993 :

1992: 24 octobre, 21 novembre, 12 décembre, 19 décembre

1993 : 23 janvier, 20 février, 27 mars, 10 avril, 17 avril, 29 mai, 19 juin.

Elections au comité de parents du Conseil d'école

samedi 17 octobre de 8 à 12 heures

Le Futuroscope

Le 30 juin 1992, M. Guiter nous a emmenés au Futuroscope à Poitiers.

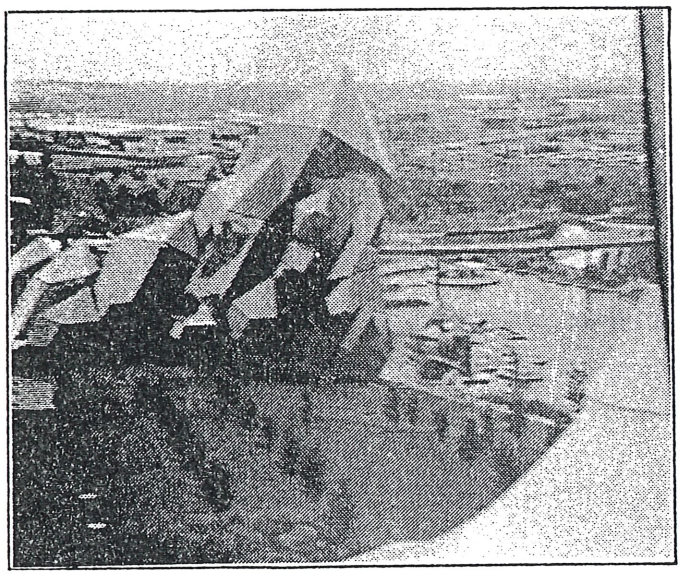
Quand nous sommes arrivés, cela m'a fait une drôle d'impression de voir un bâtiment qui ressemblait à une masse de cristaux : le "cinéma". La première chose que nous avons visité, c'est le cinéma dynamique". (dynamique parce que les fauteuils bougent). Ensuite nous sommes partis au "Pavillon du Futuroscope", au "cinéma en relief, au cinéma 360 degrés, au kinémax, à la gyrotour, à l'omnimax, au tapis magique, au pavillon de la communication.

De loin j'ai pu entrevoir la maison musicale, le monde des enfants. Nous avons traversé le pont futuriste.

Nous avons fait un tour en barque, le bateau se dirigeait tout seul, il nous promenait dans le labyrinthe. Sur les parois il y avait des photos des capitales des pays européens. Nous sommes repartis plus tôt que prévu car il y avait des manifestations.

Une journée agréable mais humide !

Magali Cartier - C.M.2



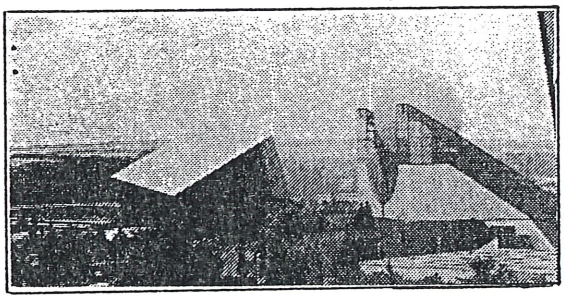


Photo Magali Cartier

Le Futuroscope

Le mardi 30 juin la classe de M. Guiter est partie au futuroscope pour le voyage de fin d'année. Nous sommes arrivés à 6h45 devant l'école, le car est parti à 7h. Le voyage a duré une heure et demie. A huit heures trente, nous étions sur place. Nous sommes rentrés et notre hôtesse nous a accueillis.

Nous avons commencé par le cinéma dynamique qui a duré 3 minutes. Après ce fut le cinéma à 360 degrés qui avait 9 écrans : il nous racontait le tour de France 90 pendant 10 minutes. Puis nous avons vu le cinéma en relief qui nous a parlé de la savane pendant 35 minutes. L'omnimax est rond et il nous a fait entrer dans la vie des sportifs. L'hôtesse nous a conduits au guichet où on nous a tamponné le poignet. Nous avons pique-niqué sur le parking. La visite continue avec le tapis magique. Ce film nous a impressionné car il y a un écran normal et un autre sous nos pieds. Après les émotions nous avons regardé un film qui se nommait "Antartica". Après ce film qui a fait endormir beaucoup de personnes nous sommes repartis pour l'Europe, car nous avons fait un tour sur un petit bateau au milieu des paysages européens.

Nous sommes repartis fatigués et joyeux car nous nous sommes bien amusés.

Le futuroscope est fantasmagorique !

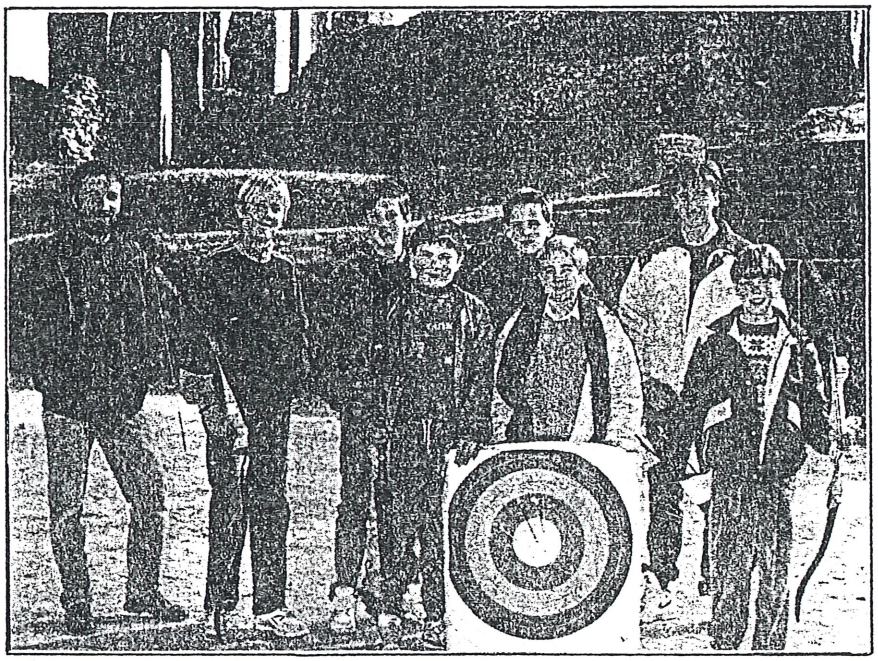
Fleur Gaillard C.M.2

Mâcon ou la grande kermesse du tir à l'arc

Que viennent faire Mâcon, la ville natale d'Alphonse de Lamartine et le tir à l'arc dans les colonnes de notre petit journal municipal ?

Elémentaire mon cher Watson, cette année, Mâcon organisait le championnat de France jeunes de tir à l'arc les 16,17 et 18 juillet et si l'on trouve cet article dans ce journal c'est qu'un jeune administré de la commune faisait partie de la sélection au championnat de France.

Ce petit gars a participé en catégorie benjamin à cette discipline appelée tir chasse, rebaptisé pour éviter de créer quelque susceptibilité tir nature. Cette discipline consiste à faire un parcours en forêt de quelques kilomètres (6 à 7 km) deux fois dans la journée et tirer deux flèches sur 21 blasons animaliers à deux distances différentes et inconnues. Les tirs s'effectuent sans appareil de visée, en tir d'instinct, à la manière des Indiens !



Grégory Chabiron, le 4ème en partant de la gauche, la main sur la cible

Le tir à l'arc est une discipline où chaque tireur contrôle sa force, sa concentration et son équilibre.

Chaque flèche décochée est un perpétuel défi lancé à soi-même. La flèche tirée doit être tout de suite oubliée pour penser à la prochaine qui devra être meilleure.

L'école du tir à l'arc est une école où chacun fournit l'effort qu'il juge nécessaire autant physique que psychique.

Revenons un peu à notre petit chasseur : il a fini 9ème dans sa catégorie ; pas de quoi frimer mais bien tout de même, il a fait 300 points de moins que le premier, mais aussi 300 de plus que le dernier. La moyenne, un peu comme au collège, C'est en plus pour lui un record personnel.

J'allais oublier, mais le petit chasseur à l'arc, c'est Grégory Chabiron et je suis tout de même fier de lui.

Si le tir à l'arc vous tente, je suis à votre disposition ainsi que mon fils pour vous renseigner.

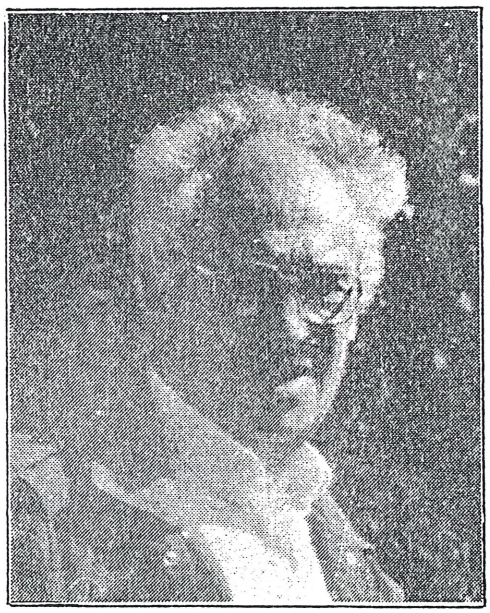
Archers Saintais
Groupe Cherokee

J.P Chabiron

P.S : Au moment où j'écris ces lignes, la télé m'apprend que dans une autre catégorie de tir à l'arc, nous avons en France une médaille d'or aux J.O en tir olympique à 70 m en la personne de Sébastien Flute. Chapeau Seb. !

Départ du père Delaunay





Après avoir célébré une dernière messe en l'église Notre-Dame de Bussac le père Joseph Delaunay, dernier curé de la paroisse, nous a quitté.

Un apéritif a rassemblé sur la place de l'église les nombreuses personnes désirant saluer son départ.

Gymnastique volontaire

Assemblée générale le, 22 juin 1992



Ouverture de la séance à 21h. : 16 présents

Ordre du jour : rapport moral, rapport financier, rapport d'activités, élection du bureau, organisation des séances pour 92/93, activités prévues, questions diverses.

❑ Rapport moral présenté par J. Coste.

La section a bien fonctionné cette année, nous avons accueilli de nouvelles et de nouveaux licenciés, dont le nombre est en augmentation, ce qui est satisfaisant pour nous, animatrices, en effet, nous étions 35 licenciés.

Pourquoi viennent-ils à la gymnastique volontaire ?

Pour lutter contre la sédentarité, pour se changer les idées, oublier leurs soucis, prendre contact avec les autres, créer des liens, pour se détendre et entretenir leur forme.

Qu'est-ce que la Gymnastique volontaire ? sa devise est :

plaisir, progrès, mouvement. C'est une gymnastique d'entretien qui procure une détente physique et morale, une prise de conscience de soi et de son corps, où chacun travaille selon son rythme et ses possibilités dans le but de rester autonome le plus longtemps possible.

Pour cela la gymnastique volontaire propose des activités nombreuses et variées avec du matériel simple et facile à utiliser, dont la section s'enrichit chaque année.

Nos cours sont basés sur des principes de travail :
- entretien et développement de la souplesse articulaire et musculaire,
- amélioration de la respiration cardio-pulmonaire,
- en psycho-motricité, par des enchaînement simples, développement de la coordination, latéralisation et mémorisation de l'enchaînement des mouvements,
- la socio-motricité, par des jeux ou des danses collectives améliore la relation par le mouvement.

Dans tous les exercices, il convient de veiller à l'attitude, au placement du corps. En fin de séance, la retour au calme et la relaxation permettent, après l'effort, de partir détendu.

L'éventail des activités en gymnastique volontaire est assez vaste. Les animatrices essaient de vous faire profiter au maximum de leurs connaissances et de leur expérience pour rester fidèle à la devise de la gymnastique volontaire.

Vote du rapport moral : adopté à l'unanimité.

❑ Rapport financier présenté par Y. Monget

Total des dépenses 15 031 F
Total des dépenses 17 171 F
Reste 2139 F + en fond de caisse 252 F
Total 2391 F

Vote du rapport financier : adopté à l'unanimité.

❑ Rapport d'activités présenté par J. Dupas

05/10/91 : repas fruits de mer, très apprécié.
19/10/91 : randonnée pédestre, peu de monde.
22/09/91 : stage d'information s'adressant aux candidates susceptibles d'accéder à la formation d'animatrice. Lieu : St-Jean d'Angély : participation de Marylène Gerbaud.
09/10 et 25/26/11/91, 01 et 02/12/91 : préformation à Etaules pour Marylène Gerbaud.
25/11/91 : B.N.S. à Saintes : Marylène Gerbaud.

Novembre - Décembre 91 : Stages de formation continue pour J. Coste et V. Emerit : danses de salon, découverte d'engins originaux.

2 cours par semaine ont été dispensés en dehors des vacances scolaires.

Vote du rapport d'activités : adopté à l'unanimité.

❑ Election du bureau :

Présidente : J. Coste
Trésorière : Y. Monget
Secrétaire : J. Dupas
Animatrices : J. Coste, V. Emerit, M. Gerbaud (si réussite à son examen).

Foyer rural

❑ **Organisation des cours**

2 cours par semaine avec un roulement à 3 animatrices : organisation d'un planning à consulter dans la salle de gymnastique.

Nouveaux horaires :

mardi soir de 18h30 à 19h30

vendredi soir de 18h30 à 19h30

Reprise des cours : mardi 15 septembre 1992

❑ **Activités prévues**

Repas fruits de mer le samedi 17 octobre 1992.

Journée marche avec pique-nique : 16 ou 23 mai 93.

❑ **Questions diverses : Il est demandé la pose de barres dans la salle de gymnastique.**

La séance est levée à 22h15 et la soirée s'est terminée par le pot de fin d'année.

Samedi 17 octobre à 20 heures

à la salle municipale

:

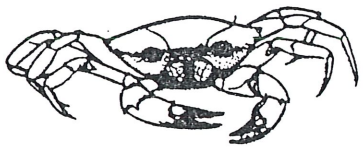
SOIREE FRUITS DE MER



Organisée par la section gymnastique volontaire

Animation musicale

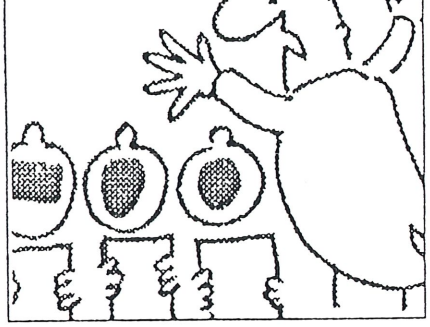
Assiette de fruits de mer
(possibilité assiette de charcuterie)
Fromage
Tarte
Café - cognac
Apéritif et vin compris
Adulte 110 F, enfant 50 F





Date limite des inscriptions : 14 octobre 1992

Auprès de :
Mlle Janine Coste Tel 46.93.03.87
Mme Véronique Emerit Tel 46.74.43.98
Mme Dominique Brethes Tel 46.93.25.98
Mme Nicole Chabot Tel 46.93.71.80



Chorale

Le choeur de Bussac a repris ses répétitions le 14 septembre, mais vous serez les bienvenus si vous venez après cette date, surtout les messieurs, qui nous manquent énormément !!!
Sans vous, messieurs, l'équilibre est rompu, et je suis inquiète par rapport aux projets.
Venez goûter aux joies de la polyphonie.

Le chant est le moyen de faire faire une pause à votre esprit, il aide à un plus grand épanouissement de la personne.
Je vous rappelle toutes les facultés qu'il éveille :
l'attention, la mémoire, la concentration, l'éveil, l'audition juste, l'affirmation de sa propre voix, le plaisir.

VENEZ CHANTER

au moins une fois comme çà, pour voir....

Au programme, chants de la renaissance pour danser, avec (si possible) un travail avec une chorale de notre taille des Deux-Sèvres et l'école de danse,
- des chants sacrés et populaires
- des canons, merveilleux moyen de faire un travail en finesse, rien n'est plus difficile que l'unisson (pour être joli, j'entends) et de la formation musicale.

Si vous hésitez un peu, téléphonez-moi : Michèle Olivier-Dulat 46.74.24.55





Jumelage

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 31 août 1992

Soixante deux familles étaient invitées à l'Assemblée générale du jumelage. Mais la salle municipale a semblé bien vaste à ceux qui ont assisté.

❑ Bilan d'activités

Nicole Chabot, secrétaire, a présenté le bilan d'activités 91.92 : le 16.11.91 un repas choucroute (une innovation) 105 convives, le 23.03.92 une soirée raclette 132 convives. Pour une telle manifestation, cela dépasse légèrement les possibilités de notre salle, limitées par l'installation électrique. Mais pour l'ambiance c'est parfait !

❑ Bilan financier

Marie-Jo Chapuis, trésorière, fait part du bilan financier. Ces 2 manifestations ont laissé à la section un bénéfice de 8418,05 F. A part un fond de caisse de 250 F environ, la totalité de ce bénéfice a été versée au Foyer rural. Une partie approvisionnera le fond mis en réserve pour la prochaine réception des suisses ... 95.

Les deux bilans, d'activités et financier, ont été approuvés à l'unanimité.

❑ Renouvellement du bureau

Il a ensuite été procédé au renouvellement partiel du bureau. La présidente lit la lettre de Pascal Monget, par laquelle ce jeune qui, à 18 ans, fut fondateur de l'association, nous fait part de son intention de ne pas se représenter. Connaissant ses horaires de travail et l'éloignement de son domicile, nous acceptons cette démission et une lettre lui sera adressée pour le remercier de l'excellent travail effectué au sein du jumelage.

Mesdames Berniard Agnès et Labbé Nicole sont candidates pour le poste vacant. Mme Labbé est élue par 15 voix sur 16 contre 8 à Mme Berniard. Celle-ci, n'entrant pas dans le bureau, s'inscrit tout de même comme membre actif. Bienvenue à ces deux dames et à leur famille.

Le bureau se compose donc de la façon suivante :

Présidente : Janine Castillon
Vice-Présidente : Nicole Rivasseau-Viollet
Secrétaire : Nicole Labbé
Trésorière : Marie-Jo Chapuis
Secrétaire adjointe : Nicole Chabot
Trésorière adjointe : Jocelyne Lajoie
Membres actifs : les familles suivantes : Allinand (J.M.) - Bédochaud - Brèthes - Chabot (Edouard et Michel) - Courtin - Emerit - Genat - Maillet - Monget (Roland et Pascal)

Evidemment, toutes les personnes qui assistent aux manifestations (repas - voyages - échanges) font partie de la grande famille du jumelage.

❑ Saison 1992 - 1993

Pour tous, nous allons organiser au cours de la saison 92-93 de nouvelles manifestations. Celles qui jusqu'à maintenant se déroulaient dans la salle vont peut-être se trouver irréalisables, puisque, vous le savez sans doute, la salle municipale va subir des transformations au cours de cet hiver. Néanmoins nous espérons mettre sur pied une soirée choucroute le 21 novembre 92 et une soirée paella le 20 mars 93.

Si la salle n'est pas opérationnelle, nous avons toujours la possibilité de louer dans une commune voisine, qu'en pensez-vous ?

D'autre part, en juillet 93, nous espérons qu'une délégation nombreuse de Bussac ira représenter notre région à Oron. Les dates, au début de nos vacances scolaires ont été retenues du lundi 12 au lundi 19 juillet 93. Le moyen préconisé est l'autobus, parce que plus sûr (grande migration estivale) et moins cher (par personne : environ 400 F) sauf peut-être pour les employés SNCF : mais comment feront ceux-ci pour se déplacer en Suisse, si, comme je l'espère, le car est plein au départ de Bussac ?

Après avoir établi un budget prévisionnel, recherché des animateurs et des traiteurs, l'assemblée générale se termine vers 22h30 par un vin d'honneur.

❑ A retenir

Nous vous rappelons les dates retenues lors de notre assemblée générale :

samedi 21 novembre 92 : choucroute
samedi 20 mars 93 : paella
du lundi 12 au 19 juillet 93 : séjour en Suisse.

J. Castillon

Football

❑ Assemblée générale

Traditionnellement la section football tient son assemblée générale fin mai ou début juin de manière à coller au calendrier de la fédération à laquelle elle appartient.

Cette année c'était le 30 mai. Nous publions par ailleurs le rapport moral qui nous semble contenir de bons éléments pour le reflet de cette activité. La section a reconduit son bureau qui aura en charge la fonctionnement 92-93.

❑ Bureau

Président : Jacques Monget
Trésorier : Daniel Vincendeau
Secrétaire : Claudine Patrouillault
Entraîneur : Jean-Claude Ciacero.

❑ Saison 92-93

Deux équipes Seniors sont engagées en championnat.

L'une opèrera en 2ème division et la réserve en 3è division. Il est encore trop tôt pour connaître le nombre d'équipes de jeunes que nous pourrons engager.

❑ Match de gala

Jeudi 13 août s'est déroulé à 19h. un match opposant l'équipe première de l'USSCC-Saintes qui opérait l'année passée en D.4 et le S.C.A.-St-Jean d'Angély qui jour cette année en D.4.

Plus de 200 spectateurs se pressaient autour du terrain pour assister à cette rencontre d'un excellent niveau. St-Jean, plus avancé dans sa préparation, a dominé cette soirée et empoché le gain du match 2 à 0.

❑ Méchoui

80 personnes, une petite assemblée mais de qualité, étaient réunies pour la soirée dansante du 5 septembre. Le méchoui servi à cette occasion régala tous les convives et l'ambiance sympathique retint les danseurs au-delà de 3 heures.

❑ Compétition

Le premier match disputé par Bussac sur son terrain le 6 septembre voit le club local gagner par 4 à 1 ce premier tour de Coupe du Centre-ouest. Le 27.09 pour le second tour nous nous déplacerons à St-Symphorien près de Niort pour affronter un club de promotion de 1ère division. Ce sera nettement plus dur !

Le premier match de championnat disputé dimanche 13 sur le terrain de Bussac était le derby habituel contre nos voisins de Fontcouverte. Bien que le temps ait été très beau, ce fut une vraie douche froide, puisque nous avons été battus 8 à 0.

Un tel écart ne peut être qu'un accident car notre équipe a les moyens de mieux se comporter.

Notons toutefois que Fontcouverte présentait une belle équipe et que leur succès n'est pas contestable.

Assemblée générale du 30 mai 92 : Rapport moral

Comme les années précédentes le rapport d'activités vient de nous donner le reflet d'une saison active et bien pleine.
Le rapport financier nous rassure sur la qualité des gestionnaires qui chaque année terminent l'exercice avec un solde positif.

Ces deux points positifs examinés, nous pouvons nous poser la question de savoir quels buts sont poursuivis ?

Nous apporterons plusieurs réponses.



En premier, nous placerons l'objectif sportif, celui qui consiste dans chaque catégorie, à ce que nos équipes atteignent le meilleur résultat.
Mais ce n'est pas le seul, car l'équipe dirigeante ne cherche pas le résultat à tout prix et surtout pas à n'importe quel prix.
Elle souhaite y ajouter la manière.
C'est l'objectif second mais pas le moins important.
Pour cela elle ne ménage pas sa peine, pour des résultats divers et pour faire en sorte que Bussac soit en même temps une équipe appréciée de ses adversaires et une localité très conviviale.
On conviendra que l'action conduite sur les adultes est plus difficile, car généralement les mauvaises habitudes sont déjà prises et sont difficiles à corriger.
Etre à l'heure, respecter adversaire, partenaire ou arbitre, matériel, locaux, spectateurs, etc.... sont pourtant des choses simples mais loin d'être appliquées par tous.
C'est la raison pour laquelle, un effort particulier est dirigé vers les jeunes.
Nous savons tous que les bonnes habitudes se prennent tôt.

Nous avons la chance de posséder à Bussac un groupe de gens dévoués pour encadrer, former, éduquer nos jeunes le mercredi et le samedi.
Nous sommes conscients de cette richesse et de tout ce que le groupe leur doit.
Ils réalisent un travail extraordinaire, car il n'est pas simple de
- faire acquérir une connaissance ou un savoir faire sportif ou autre
- inculquer des principes, des connaissances qui développent les aptitudes
- assurer un rôle de direction, de formation ou mettre sous autorité en constituant un ensemble hiérarchique
- former en développant et épanouissant la personnalité de chacun.

Aussi à Bussac nous cherchons :
- à jouer au football pour obtenir les meilleurs résultats sportifs. C'est nécessaire pour l'émulation
- à faire en sorte que l'apprentissage inculqué aux jeunes leur permettent de s'épanouir dans le respect des règles et dans le respect des gens
- à créer un accueil convivial aussi bien vis àvis de nos adversaires d'un jour, des dirigeants adverses, de l'arbitre et de tous ceux qui aiment le football
- à être reconnus pour tout ce travail vis à vis de l'autorité du football mais aussi celle du foyer rural ou de la municipalité. Cela fait maintenant 9 ans que la section a été créée et qu'elle oeuvre en ce sens.

Nous savons que c'est un travail de longue haleine.

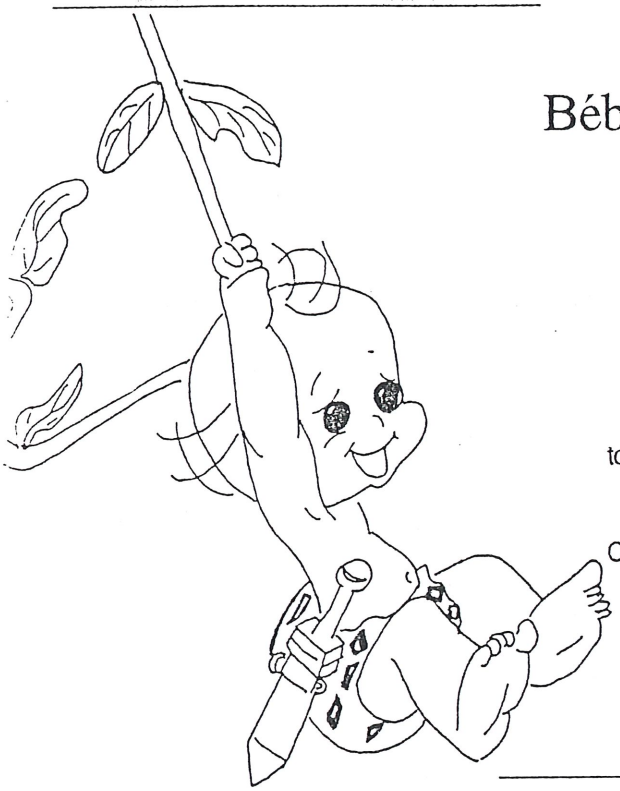
Nous devons poursuivre dans cette voie car nous sommes persuadés que c'est la bonne.

Roland Monget

Informatique

Adultes, adolescents
Reprise des réunions après la Toussaint
Prendre contact avec :
J.P. Pelletreau Tel 46.74.38.42
J. Guiter Tel 46.74.00.51

Foyer rural



Bébés lecteurs

Coucou !

les petits loups !

je vous attends

tous les vendredis matin

au

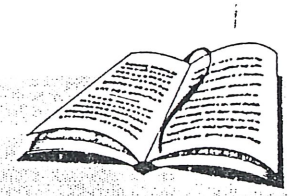
Club des bébés lecteurs

à bientôt

Annonce

La bibliothèque des bébés recherche vieil aspirateur en manque de poussières.

Merci



Bibliothèque

Passage du bibliobus le mardi matin 20 octobre

N'oubliez pas de nous rapporter vos emprunts avant cette date.

Les nouveautés, livres et cassettes seront disponibles le jeudi suivant (14h - 17h30).

A vendre

Ordinateur PC 286 16 Mhz

Disque dur 40 Mo, disquettes 3"1/2 - 1,44 Mo, écran VGA monochrome.

Prix 5 500 F

Tel 46.93.26.53

Jeune fille garderait enfants à domicile le week-end (ou éventuellement du vendredi soir au dimanche soir par coupures).

Tel 46.74.38.72

Diana tient à remercier par l'intermédiaire de sa maîtresse le bon gros chien Pacha Barranco qui a bien voulu donner son sang pour me sauver de la méchanceté de l'être humain.

Mme Gonsard

Nouvelles du tennis de table

Une nouvelle saison commence avec une équipe de responsables inchangée par rapport à l'année dernière.

❑ Bureau

Président : Alain Laborie

Secrétaire : Raymond Monget

Trésorier : Paul Pimienta

❑ Equipes engagées en compétition

1- Promotion de régionale : équipe de 6 joueurs

Suite à la montée in extrémis de l'équipe de division 1 en fin de saison dernière.

Dans une poule difficile, les victoires seront dures à obtenir.

Objectif : se maintenir si possible. De toute façon, l'intérêt sportif des matchs se mesure également à la progression des jeunes joueurs.

1er résultat : 4 octobre 1992, CP LA ROCHELLE bat BUSSAC 14 -6

2 - Division 2 : équipe de 4 joueurs

Pas de changement par rapport à la saison dernière pour une équipe dont l'ambition sera de se maintenir, mais pourquoi pas une montée?

1er résultat : 4 octobre 1992, BUSSAC bat MARIGNAC 11 - 7

3 - Tournoi cantonnal par équipe de 3 joueurs

Cette compétition qui ne débutera que fin octobre, est traditionnellement l'occasion pour de jeunes joueurs du club, d'acquérir au fil des matchs plus d'expérience en vue d'intégrer une des deux équipes précédentes.

❑ Ecole de tennis de table

Le mercredi de 16 h à 17h30 pour les scolaires, et de 17h30 à 19h pour les plus grands, au 1er étage du bâtiment du Foyer Rural. S'inscrire sur place auprès du responsable présent.

❑ Entraînement des joueurs adultes

Tous les vendredis de 20h30 à 22h30

❑ Tournois internes

Comme d'habitude, nous avons l'intention d'en organiser deux au cours de la saison. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Paul Pimienta

